

RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00189
Numéro SIREN : 477 794 655
Nom ou dénomination : A. GIANNINI TEYSSIER 36-60 par abréviation AGT 36-60

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 3292

Désignation de l'entreprise : SARL AGT 36-60		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 103 RUE MULSANT		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 7 7 7 9 4 6 5 5 0 0 0 1 9		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31072017					
		N-1 31072016					
		Brut					
		Amortissements, provisions					
		Net					
		Net					
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	AC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AD				
		Fonds commercial (1)	AE	95 130	AF	95 130	95 130
		Autres immobilisations incorporelles	AG				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AH				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AI				
		Constructions	AJ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AK				
		Autres immobilisations corporelles	AL				
		Immobilisations en cours	AM				
		Avances et acomptes	AN				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AO				
		Autres participations	AP				
		Créances rattachées à des participations	AQ				
Autres titres immobilisés		AR					
Prêts		AS					
Autres immobilisations financières *		AT	7 801	AU	6 967	833	1 084
TOTAL (II)		AV	103 461	AW	6 967	96 494	96 739
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	AX				
		En cours de production de biens	AY				
		En cours de production de services	AZ				
		Produits intermédiaires et finis	BA				
		Marchandises	BB	38 008	BB	38 008	15 297
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BC				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BD	17 866	BD	17 866	17 140
		Autres créances (3)	BE	2 925	BE	2 925	3 068
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	BF				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	BG				
Comptes de régularisation	Disponibilités	BH	31 229	BH	31 229	37 358	
	Charges constatées d'avance (3) *	BI	1 799	BI	1 799	1 542	
	TOTAL (III)	BJ	91 827	BJ	91 827	74 405	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	BK					
	Primes de remboursement des obligations (V)	BL					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	BM					
TOTAL GENERAL (I à VI)		BN	195 289	BN	6 967	188 321	171 144
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	420	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL AGT 36-60			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.700)	DA	7 700	7 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	770	770
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	84 404	76 240
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 404	8 164
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	100 278
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	51 464	57 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 431	6 042
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 861	14 564
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 287	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	88 043	78 270
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	188 321	171 144
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	88 043	78 270
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

RT

Désignation de l'entreprise : SARL AGT 36-60		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	218 211	FB		FC	218 211	205 842	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	90	FH		FI	90		
		FJ	218 301	FK		FL	218 301	205 842	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 963	2 341	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 287	298	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	4	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	223 568	208 486	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	163 428	115 781	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(22 712)	74	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	30 140	30 662	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 801	3 369	
	Salaires et traitements *					FY	39 340	38 288	
	Charges sociales (10)					FZ	1 660	10 395	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	251	358
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	213	206	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	215 122	199 133
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	8 446	9 353	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	6	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)							GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	6	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	8 452	
								9 353	

Désignation de l'entreprise SARL AGT 36-60					Néant ☐ *			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	1 048	1 189	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	223 574	208 486	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	216 170	200 322	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	7 404	8 164	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	3 402	3 402	
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 287	298	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		7 855	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	183	182	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

1 - LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE:**31/07/2017**ont été établis le **08/11/2017.**

Les informations requises dans l'annexe ne sont mentionnées que si elles ont un caractère obligatoire ou une importance significative (1).

2 - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les principes en vigueur résultant des articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce et du décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 ainsi que de l'application des dispositions des règlements du CRC relatifs aux actifs n° 2002-10 et n° 2004-06.

3 - METHODES COMPTABLES

Les méthodes utilisées sont celles prévues par le plan comptable. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Amortissements : le mode linéaire ou dégressif est appliqué selon la spécificité de chaque immobilisation. La dotation est calculée en fonction des conditions probables d'utilisation des biens. La durée moyenne retenue est :

Frais de constitution.....	ans	Installations, agencements.....	10 ans
Logiciels.....	ans	Matériel de transport.....	5 ans
Bâtiments industriels.....	ans	Matériel de bureau.....	5 ans
Bâtiments d'habitation.....	ans	Matériel informatique.....	5 ans
Matériels industriels.....	ans		ans

Pour les matériels d'occasion il est tenu compte de la durée d'utilisation antérieure à l'achat.

Titres : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. La valeur d'inventaire est fonction de l'actif net et des perspectives d'avenir de la société

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués au coût d'achat, les autres stocks au coût de revient. Une provision est constatée, le cas échéant, pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres d'affaires : les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement - de l'achèvement

4 - DEROGATIONS AUX METHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS DE METHODES

5 - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR TOUTES LES ENTREPRISES

50 - Immobilisations, amortissements, provisions, échéances des créances et des dettes (voir Tableaux 2054 à 2057).

51 - Produits à recevoir, charges à payer, charges et produits constatés d'avance (voir Tableaux ci joint).

	Montant brut en Euros	Taux d'amortissement
52 - Frais d'établissement		
53 - Fonds commercial	95 130 €	
54 - Charges à répartir sur plusieurs exercices		

	Montant total en Euros	Entreprises liées et participations	Dirigeants
55 - Engagements donnés			
Crédit bail, redevances restant à payer			
Effets escomptés et non échus			
Pensions et indemnités assimilées non provisionnées (2).....			
56 - Engagements reçus			
57 - Dettes garanties par de sûretés réelles			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Autres dettes			

RT

6 - RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR TOUTES LES SOCIETES

	Evaluation au bilan en Euros	Dernier prix du marché en Euros
60 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant Valeurs mobilières de placement		
61 - Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale en Euros
Actions / parts composant le capital social au début de l'exercice	100,00	77,00 €
Actions / parts créées pendant l'exercice		
Actions/parts composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	77,00 €
62 - Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux : aucune avance, aucun crédit.		

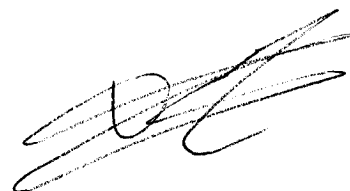
	Montant concernant des		
	Entreprises liées	Participations	Effets de commerce
63 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Produits financiers			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Charges financières			

64 - Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société par intégration globale.	NA
65 - Fiscalité de groupe : solidarité pour le paiement de l'impôt sur les sociétés.	NA
66 - Liste des filiales et participations (aucune - tableau joint)	NA

7 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2017, l'entreprise a bénéficié d'un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi d'un montant de 1 384 euros qui est comptabilisé au compte 64591000. Il contribuera au maintien du fonds de roulement et à l'autofinancement partiel des investissements.

La marge commerciale a diminué du fait de la baisse des ventes du magasin supérieure à l'augmentation de celles du dépôt moins margées.



(1) Les sigles utilisés sont : NA, non applicable, et NS, non significatif.

(2) Lorsque le montant n'est pas mentionné, les engagements ont été soit comptabilisés et figurent au Tableau 2056, soit ils sont couverts par les cotisations versées à un organisme tiers. La population étant restreinte, les paramètres retenus pour le calcul des indemnités de départ à la retraite ont été : Convention collective, salaire actuel du personnel âgé de plus de 40 ans. N'ont pas été pris en compte : la croissance de la masse salariale et le taux de rendement des placements.

AGT 36 -60
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège Social : 103, Rue Mulsant – 42300 ROANNE
RCS ROANNE 477 794 655

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSOCIE UNIQUE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/07/2017

En application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce nous avons établi le présent rapport de gestion sur les comptes clos le 31/07/2017. Ces comptes ne comportent aucune modification en ce qui concerne leur présentation et les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent..

1/ SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre Société poursuit une activité de vente de vêtements.

Le chiffre d'affaire réalisé sur l'exercice est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, mais le bénéfice de l'exercice est en baisse de 9.32% par rapport à l'exercice clos le 31/07/2016.

La hausse du chiffre d'affaires est réalisée grâce aux ventes dépôt, les ventes magasin étant en recul ; la marge alors, dégagée diminue, expliquant ainsi la baisse du résultat.

2/ EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives semblent identiques pour l'exercice en cours.

4/ ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

- Activité en matière de recherche et de développement :

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Principaux risques et incertitudes

La société n'est pas exposée à des risques ou incertitudes particuliers.

5/ EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 218 301 euros contre 205 842 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 6.05 % ;

RT

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 223 567 euros contre 208 486 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 7.23 % ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 215 121 euros contre 199 133 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8.03 % ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 8 446 euros contre 9 353 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de – 9.70 % ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 39 340 euros contre 38 288 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 2.75 % ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 3 994 euros (dont 2 334 pour les cotisations du gérant) contre 10 395 euros, (7 855 euros pour le gérant) au titre de l'exercice précédent, soit une variation de – 61.57 % expliquée en partie par les aides de l'Etat en matière de Contrat Unique d'Insertion.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 6 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 8 452 euros contre 9 353 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 9.64 % ;

Après prise en compte de l'impôt société pour 1 048 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice 7 404 euros contre un bénéfice de 8 164 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 9.32 % ;

6/ ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Affectation du résultat

Le bénéfice net comptable de l'exercice s'élève à la somme de 7 403.70 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante:

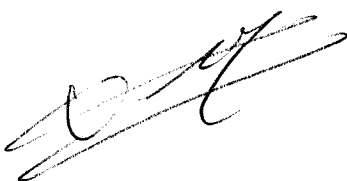
- En compte autres réserves pour un montant 7 403.70 Euros.

7 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- L'associé unique présentera son rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ne comportent aucune charge ni dépense non déductible fiscalement au titre des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts.

L'associé unique
Richard TEYSSIER



AGT 36 -60
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège Social : 103, Rue Mulsant – 42300 ROANNE
RCS ROANNE 477 794 655

Rapport spécial de l'associé unique sur les conventions
visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
Exercice clos le 31/07/2017

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

La rémunération nette globale de Monsieur Richard TETYSSIER s'est élevée à 12 440 euros pour l'exercice.

La société a pris en charge des cotisations sociales à titre obligatoire pour un montant de :

- 2 334 euros au titre du RSI,
- 1 509 euros au titre d'un contrat loi Madelin,
- 607 euros au titre de la CSG déductible.

L'associé unique
Monsieur Richard TEYSSIER



AGT 36 -60
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège Social : 103, Rue Mulsant – 42300 ROANNE
RCS ROANNE 477 794 655

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2017

Le treize décembre deux mille dix-sept à 15 heures au siège social, l'associé unique et gérant à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2017 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

RESOLUTION N°1

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017 tel qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

RESOLUTION N°2

L'exercice clos le 31/07/2017 fait ressortir un bénéfice de 7 403.70 Euros.

L'Associé unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- En compte autres réserves pour 7 403.70 euros.

RESOLUTION N°3

L'Associé unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

RT

RESOLUTION N°4

L'associé unique décide de fixer sa rémunération à 16 800 euros annuel.

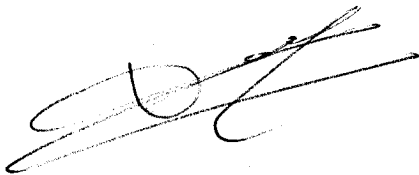
RESOLUTION N°5

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance et les associés présents.

Monsieur Richard TEYSSIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AGT 36 -60
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège Social : 103, Rue Mulsant – 42300 ROANNE
RCS ROANNE 477 794 655

RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT SUITE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13/12/2017

RESOLUTION N°2

L'exercice clos le 31/07/2017 fait ressortir un bénéfice de 7 403.70 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- En compte autres réserves pour 7 403.70 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Le 13/12/2017

Monsieur Richard TEYSSIER

